

La ville de L'Étang-Salé signe son contrat local de santé

Communiqué de presse
13 juillet 2023

Gérard COTELLON, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de La Réunion, et Mathieu HOARAU, Maire de L'Étang-Salé et Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont signé un contrat local de santé (CLS) afin d'améliorer le parcours de santé des habitants et de répondre au mieux à leurs besoins.

Face aux enjeux du territoire, ce contrat formalise les engagements de l'ARS et de la commune pour le développement d'actions visant à améliorer la santé des Etang-Saléens.

UN LEVIER POUR AMELIORER LA SANTE DES ETANG-SALEENS

Avec 14 108 habitants, face à un accroissement démographique et un vieillissement de sa population, la ville de L'Étang-Salé souhaite renforcer son implication dans le domaine de la santé à travers la structuration d'une politique locale de santé formalisée dans un contrat local de santé.

Le CLS est un outil permettant de créer un projet de santé adapté au territoire dans une démarche partenariale et une approche globale autour des déterminants de santé. Il contribue au déploiement territorial du Projet Régional de Santé (PRS) et à sa déclinaison en actions concrètes à l'échelon communal.

A travers la contractualisation d'un CLS, la commune de L'Étang-Salé contribue ainsi à créer un environnement favorable à la santé, au bien-être et à la qualité de vie de ses habitants.

LE DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTE DE L'ETANG-SALE

Le diagnostic local de santé a permis de dégager les enjeux majeurs du territoire en matière de santé et de cadre de vie. Il repose sur une approche quantitative et qualitative, s'appuyant sur le portrait de territoire de l'Observatoire Régional de Santé (ORS) et l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée par le cabinet d'étude Compas pour le CCAS de L'Étang-Salé.

Les éléments suivants ont été mis en évidence par le diagnostic local de santé :

Etat de santé	Recours aux soins	Offre de santé
<p>Une mortalité prématurée forte</p> <p>Des taux d'inscription en Affection de Longue Durée (ALD) pour diabète importants mais significativement inférieurs par rapport à l'échelle régionale</p> <p>Des fragilités autour de la santé mentale (souffrances psychiques, isolement, mal-être)</p> <p>Une fréquence de diabète gestationnel moins élevée</p> <p>Des problématiques de santé présentes chez les adolescents et jeunes adultes : addictions, manque d'équilibre alimentaire, mal-être et troubles mentaux, facteurs de risques liés à la vie sexuelle et affective</p>	<p>Un accès direct aux consultations des professionnels de santé sur la commune moins important</p> <p>Un accès aux structures pouvant être difficile pour certaines populations selon leur quartier de résidence</p>	<p>Une offre de service large :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) sur le territoire • Des densités de professionnels médicaux et paramédicaux plus importantes qu'à l'échelle de la région <p>Aucun établissement de soins</p>

Des données sociodémographiques et socioéconomiques ont également été mises en évidence :

- Une part d'enfants vivants en famille monoparentale nettement inférieure,
- Un taux de chômage chez les jeunes (15-25 ans) moins important qu'à l'échelle régionale mais proche des 50%,
- Une part de personnes âgées plus importante.

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le CLS constitue une feuille de route visant à répondre concrètement aux besoins de santé de la population étang-saléenne sur une période de 3 ans (2023-2026) renouvelable.

Il est structuré autour de 3 axes stratégiques se déclinant en programme d'actions :

1. Promouvoir une nutrition, une activité physique et des comportements plus favorables à la santé

- Promouvoir et faciliter l'accès à une alimentation équilibrée et adaptée,
- Promouvoir et faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique régulière et adaptée,
- Faciliter un mode de vie plus favorable à la santé et au bien-être,
- Favoriser le développement de l'éducation thérapeutique à destination des patients diabétiques et prédiabétiques.



Avec la signature de son contrat local de santé, la ville de l'Étang-Salé et ses partenaires, pourront renforcer certaines actions telles que la mise en place d'ateliers culinaires et d'actions en lien avec l'alimentation équilibrée et adaptée.

2. Améliorer l'accès aux soins et à la prévention pour tous

- Prévenir les situations de souffrance psychique et de mal-être,
- Eviter ou retarder l'entrée dans les consommations addictives et prévenir les risques liés aux consommations,
- Promouvoir les actions de prévention et de dépistage.



Matinée d'information sur les violences intrafamiliales



Atelier sur la précarité énergétique

3. Favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes vulnérables

- Préserver l'autonomie des personnes âgées,
- Promouvoir et améliorer la participation sociale des personnes en situation de handicap,
- Soutenir les aidants familiaux.



Ateliers socioculturels et estime de soi avec les personnes en situation de handicap

CONTACTS PRESSE :

Ville de L'Étang-Salé : Service communication – Tél : 0262 33 43 33
Courriel : communication @letangsale.fr / protocole@letangsale.fr

ARS La Réunion : Service Communication – Tél : 0692 57 63 38
Courriel : ars-reunion-communication@ars.sante.fr

